

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE **VOUVRAY SUR HUISNE**
LE MARDI 21 JANVIER 2020 à 20h30

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 11

Présents : 8

Votants : 8

Date de convocation : 13 01/2020

Date d'affichage : 13/01/2020

L'an deux mil vingt le vingt et un janvier à vingt heures trente.

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. CIRON Jean-Pierre, Maire.

Etaient présents : M CIRON Jean-Pierre, Mme COMBE Dominique, M LEBRETON Roger, M CRUCHET Stéphane, M de MONTESSON Gonzague, M AATZ Christian, M THOMELIN François, M BOIRET Bruno.

Pouvoir :

Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents excusés : Mme ALLAIRE Danièle,

Etaient absents : M CHARTIER Mathieu, M FOURMY David.

Secrétaire de séance : M THOMELIN François.

Conseil municipal du 03/12/2019 : le compte rendu du conseil municipal du 03/12/ 2019 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

DELIBERATION 2020-001 : DEMANDE DE DETR

Dans le cadre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux pour l'année 2020, le projet susceptible d'être éligible est : réhabilitation de la mairie

Après délibération, le Conseil Municipal, décide : De solliciter une subvention.

- Autorise le Maire à déposer une demande au titre de la DETR pour l'année 2020
- Atteste de l'inscription du projet au budget de l'année en cours
- Atteste de l'inscription des dépenses en section d'investissement
- Atteste de la compétence de la collectivité à réaliser les travaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote pour à l'unanimité des membres présents.

DELIBERATION 2020-002 : CHOIX DU DEVIS CONCERNANT la VMC et les gaines du logement le Pavillon

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal qu'il y a 2 devis pour remplacer la VMC et les gaines du logement le Pavillon

Monsieur Le Maire présente les 2 devis : entreprise SARL Bruno JARRY pour un montant de 473.83 € TTC ET HOME SERVICES ENGIE pour un montant de 1324.87 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide de choisir le devis de la SARL Bruno JARRY et vote pour à l'unanimité des membres présents.

DELIBERATION 2020-003 : ACCEPTATION DU DEVIS PAYSAGISTE ENTREPRISE MR CHRISTIAN THELIN POUR L'ANNEE 2020

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal concernant l'entretien annuel de la commune pour l'année 2020 par l'entreprise de Monsieur Christian THELIN le devis est d'un montant de 7 200 € TTC .

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré accepte le devis de l'entreprise THELIN pour l'année 2020 et vote pour à l'unanimité.

DELIBERATION 2020-004 : ACCEPTATION DU DEVIS PLANTATION DE 2 ARBRES PAR L'ENTREPRISE DE MR CHRISTIAN THELIN

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal concernant la plantation de 2 arbres par l'entreprise de Monsieur Christian THELIN le devis est d'un montant de 240 € TTC .

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré accepte le devis de l'entreprise THELIN et vote pour à l'unanimité.

Informations :

- Travaux enduit mur du cimetière en attente d'un autre devis .
- Abonnement à la fibre en attente de plusieurs devis.
- La commune a souscrit une adhésion au service commun affaires juridiques marchés publics subventions.
- La commune n'est pas intéressées par l'application interactive sur les smartphones pour informer les habitants de la commune.

Questions diverses :

L'ordre du jour étant épuisé, La séance est levée à 22 h 30. Le Maire Jean-Pierre CIRON.

